



République Française
Département : GARD
Arrondissement : Alès
SOUSTELLE - Commune

Séance du jeudi 03 avril 2025
Délibération N° DE_2025_011

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8
Date de la convocation : 25/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trois avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, le conseil municipal régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de RIBOT Georges.

Présents : RIBOT Georges, OZIL Jean-Pierre, COEURDACIER DE GESNES Ophelie, BRUNEL Laurent, NOGARET Jerome, PRIVAT Christian, PRIVAT Eric, SOLEIROL Claude

Représentés :

Absents : KUBANI Sebastien, LINGERAT Celine, VOILLIOT Loïc

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, PRIVAT Eric est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Soutien à la consolidation du réseau national de santé CANSSM-Filieris

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CANSSM-Filieris, dont le devenir est l'objet de discussions au niveau national avec la CNAM, sous l'égide du gouvernement et de la Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

Considérant :

L'apport considérable de l'offre de santé de la CANSSM-Filieris sur notre territoire, notamment en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales, essentielles pour la prise en charge solidaire de nos populations, en particulier les plus fragilisées.

Le Conseil Municipal :

Demande solennellement que le gouvernement :

- Décide d'autoriser immédiatement une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'État et la CANSSM-Filieris pour la période pluriannuelle 2025-2028.
- Garantisse, par cette COG, les moyens budgétaires de fonctionnement et d'investissements pluriannuels nécessaires pour assurer la pérennité et le développement des missions de la CANSSM-Filieris, ainsi que le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé, en réponse aux besoins de nos populations.

Le secrétaire de séance

PRIVAT Eric

Le Président de séance

RIBOT Georges

Certifié exécutoire compte tenu de :
- la transmission en préfecture le : 8/04/2025
- la publication le : 8/04/2025



Date de transmission de l'acte: 08/04/2025
Date de reception de l'AR: 08/04/2025
030-213003239-DE_2025_011-DE
A G E D I

DE_2025_011